

OCTOBRE 2019

# Comment Occitanie Valeurs compte investir dans plus d'une centaine d'entreprises régionales

## Occitanie valeurs

Participer au développement économique de votre région



Entreprises dont le siège social est en Occitanie



En nombre de salariés dans la région : seuil minimum fixé à 250



En fonction du montant du chiffre d'affaires réalisé dans la région : seuil minimum fixé à 80 M€



En fonction du montant des dépenses de R&D réalisé en Occitanie

Le fonds Occitanie Valeurs a obtenu l'agrément de l'AMF le 25 juin. (Crédits : Fonds Occitanie Valeurs)

**Occitanie Valeurs est le nom du premier fonds régional d'investissement coté. L'idée est de concentrer l'épargne dans la région, d'irriguer le tissu économique local et de financer les entreprises d'Occitanie. C'est l'une des particularités de ce fonds dont le portefeuille sera par ailleurs constitué de valeurs implantées localement cotées (+90 %) et non cotées. Un concept innovant !**

Ce premier fonds régional a été créé sur une initiative toulousaine. Deux sociétés de gestion renommées se sont ainsi rapprochées pour mener à bien ce projet :

- **PLATINIUM GESTION** pour la partie cotée du fonds,
- **L'IRDI SORIDEC** pour la partie non cotée.

«Les circuits courts sont la tendance actuelle dans le monde de la consommation, nous sentons aussi, en matière de placement, un réel besoin des clients de se rapprocher de leur environnement local», assure Jacques Burlot, co-gérant du nouveau fonds d'investissement de Platinum Gestion, Occitanie Valeurs, lancé le 15 juillet dernier. «C'est justement le schéma que nous proposons à travers ce fonds régional», insiste Jacques Burlot qui le reconnaît : «dans le secteur de la finance, tout est concentré sur Paris».

Changement de paradigme donc avec Occitanie Valeurs. L'idée est de concentrer l'épargne dans la région, d'irriguer le tissu économique local et de financer les entreprises d'Occitanie de manière transparente. «Je gère des fonds depuis 35 ans, mais, en présentant Occitanie Valeurs, c'est la première fois que je perçois un tel intérêt des clients. Ils connaissent les entreprises dont je parle et comprennent qu'ils vont investir dans des sociétés implantées localement qui vont rester dans la région et créer de l'emploi. Cela donne du sens à leur épargne», assure-t-il.

### INNOVANT À DEUX TITRES

Cela faisait une dizaine d'années que Jacques Burlot souhaitait gérer un tel fonds dans la région. «Le socle économique et financier de l'Occitanie s'y prête. L'aéronautique et le spatial sont particulièrement représentés avec environ 1.100 entreprises. Il s'agit de la première région européenne pour l'aviation civile et la médecine n'est pas en reste avec des biotechs et autres medtechs autour de Montpellier», assure Jacques Burlot. Mais la rencontre organisée par Oxicom, société de conseil occitane, avec la présidente de Irdi Soridec Gestion, basée à Toulouse et Montpellier, a été décisive. «Travailler conjointement avec une société de gestion locale donnait de la crédibilité à ce projet», reconnaît-il.

«En plus d'être régional, ce fonds est innovant dans la mesure où il mélange du côté et du non coté avec une liquidité quotidienne dans

les deux cas. Pour être précis, plus de 90 % du portefeuille sera investi dans des actions cotées et il est ouvert aux particuliers ainsi qu'aux entreprises. Le reste, c'est-à-dire, moins de 10 %, sera investi dans du non coté au travers du fonds Irdi B».

### PLUS DE 100 ENTREPRISES ÉLIGIBLES

Pour la partie cotée, toutes les entreprises régionales ne seront toutefois pas éligibles. Elles devront respecter au moins 1 des 4 critères définis par le fonds, le premier étant celui du siège social basé en Occitanie. «Une majeure partie des actifs cotés sera investie dans des sociétés dont le siège social est situé dans la région. Il y en a une trentaine. Airbus par exemple, ou encore Figeac Aero, Bastide le Confort, Sogclair, Actia, ou encore Catana... Mais cela ne suffisait pas».

Occitanie Valeurs a donc décidé d'investir dans des sociétés qui réalisent un chiffre d'affaires d'au moins 80 M€ dans la région. «À partir de ce moment-là, nous ouvrons le fonds à tous les équipementiers aéronautiques, ce qui devenait très intéressant dans la mesure où le monde entier est présent dans la région. Cela permettrait de donner une envergure internationale au fonds, avec une nuance toutefois puisqu'il s'agit d'un fonds éligible au plan d'épargne en actions (PEA). Il faut donc que l'on soit investi à 75 % dans l'Union européenne». Pour les deux derniers critères, les entreprises doivent avoir au minimum 250 salariés en Occitanie ou respecter un certain pourcentage d'investissement en R&D toujours dans la région. Près de 150 entreprises deviennent alors éligibles.

### OBJECTIF : 100 M€ DANS UN AN

Pour certaines d'entre elles, accéder à ce fonds permettra de gagner en notoriété, y compris dans la région. «Nous avons l'exemple d'une société basée à Montpellier qui ne dispose d'aucun contact à Toulouse. Elle y voit donc aussi un intérêt certain. C'est typiquement quelque chose auquel nous n'avions pas pensé au lancement du fonds», commente Jacques Burlot. «Reste que nous apportons surtout du financement», insiste Gianni d'Andréa, originaire de Toulouse et co-gérant d'Occitanie Valeurs. Le risque, pris par les investisseurs, n'est toutefois pas sous-évalué. Même si le fonds est principalement investi en sociétés matures, Jacques Burlot rappelle qu'investir dans des actions est risqué. «L'AMF, qui nous a délivré l'agrément le 25 juin dernier, classe les risques de 1 à 7, et nous devrions nous situer à 5 ou 6».

Plus de deux mois après sa création, Occitanie Valeurs affiche clairement ses ambitions : atteindre 100 M€ d'encours dans un an.

«Selon une étude réalisée sur ces 10 dernières années, l'investissement régional était d'ailleurs meilleur que sur le CAC 40», se réjouit Jacques Burlot.